

0340030Y  
ACADEMIE DE MONTPELLIER  
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE  
49 RUE ROMAIN ROLLAND  
34402 LUNEL CEDEX  
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5  
Numéro d'enregistrement : 36  
Année scolaire : 2014-2015  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 20

Le Conseil d'administration  
Convoqué le : 20/05/2015  
Réuni le : 04/06/2015  
Sous la présidence de : Alain Abadie  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54  
**Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires**  
Pièce(s) jointe(s)  
 Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Destination: CANNES  
Thème: Accès à la culture cinématographique  
Public: Première en CAV spécialité et facultatif  
Durée du séjour groupe 1: 14/05/2016 au 18/05/2016  
Durée du séjour groupe 2: 18/05/2016 au 22/05/2016  
Participation des familles: 202 €  
Budget total 10 100 €

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie  
Prénom : Alain  
Signé le: 05/06/2015 14:29:26

BIEN\_20142015\_36\_0340030Y\_150609091411

0340094T

ACADEMIE DE MONTPELLIER

RECTORAT ACADEMIE DE MONTPELLIER

31 RUE DE L'UNIVERSITE

34064 MONTPELLIER CEDEX 2

**BORDEREAU D'INSTRUCTION**

**Etablissement émetteur de l'acte** : LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE-0340030Y

**Numéro de séance** : 5

**Numéro d'enregistrement de l'acte** : 36

**Année scolaire** : 2014-2015

**Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région**

**Décision** : Validation sans observation

**Commentaire** :

**Observations** :



# VOYAGE SCOLAIRE

www.louis-feuillade.com

BUDGET PREVISIONNEL

Lieu :	FESTIVAL DE CANNES 2016
Responsable du voyage :	Mr BELLICHA Félix, Amit
Date départ :	Groupe 1 : 14 mai 2016 / Groupe 2 : 18 mai 2016 <i>(selon dates festival)</i>
Horaire :	8h (ou selon horaire SNCF)
Date retour :	Groupe 1 : 18 mai 2016 / Groupe 2 : 22 mai 2016 <i>(selon dates festival)</i>
Horaire :	20h (ou selon horaire SNCF)
Classe(s) :	Premières CAV : spécialités et facultatifs
Thème :	Accès à la culture cinématographique
Transport :	Mieux disant : train SNCF ou Autocar privé

Accompagnateur(s) :	3 accompagnateurs / groupe - Mme Blanchaud - MM. Perrotte, Bellicha, Nédélec plus deux autres enseignants.
---------------------	--

## PRESTATIONS FACTURÉES

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE	<b>202,00 €</b>		
NOMBRE D'ELEVES	44	RATIO : 1 accompagnateur pour : 7,3	
NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS	6	élèves	
<i>(nb élèves selon effectifs des classes)</i>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Transport	3 300,00 €	Familles	8 888,00 €
Hébergement	6 800,00 €	M.D.L.	
Visites (musées...)		Etablissement - accompagnateurs	1 212,00 €
Organisme de voyage (voyagiste)		Etablissement - participation	
Assurance annulation collective incluse		Subvention Région	
Autres : repas		Autre : .....	
Autres : entrées		Autre : .....	
<b>TOTAL</b>	<b>10 100,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 100,00 €</b>
dont régie d'avance	500,00 €	EQUILIBRE BUDGETAIRE :	OUI

## CHARGES NON FACTURÉES (à la charge des familles)

REPAS ÉLÈVES		
PU / JOUR	NB JOURS	TOTAL/ÉLÈVE
11	5	55

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE TOTALE (FACTURÉE+NON FACTURÉE)	<b>257,00 €</b>
--	-----------------

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE TOTALE (FACTURÉE SEULEMENT)	<b>202,00 €</b>
---	-----------------

### Remarques :

Le niveau de la participation/élève correspondant aux **prestations facturées** est de 202 euros au budget prévisionnel pour la seconde année consécutive.

Les années passées, la participation réelle a été **beaucoup plus faible que celle prévue**, du fait d'un remplissage optimal des logements (parfois par l'ouverture du voyage à d'anciens élèves), et d'un coût du transport bien maîtrisé :

- En 2010-2011, la participation réelle a été de **155 euros** (et donc de 930 euros pour le lycée)
- En 2011-2012, la participation réelle a été de **168 euros** (et donc de 1008 euros pour le lycée)
- En 2012-2013, la participation réelle a été de **165 euros** et donc de 990 euros pour le lycée)
- En 2013-2014, la participation réelle a été de **167 euros** et donc de 1007 euros pour le lycée)
- En 2014-2015, la participation réelle des familles a été de **175 euros** et de 808 euros au total pour le lycée.

Pour 2015-2016, il paraît réaliste de tenter d'atteindre l'objectif d'un coût individuel de 175 euros (et d'une participation du lycée à hauteur de 1050 euros)

- l'hébergement comprend une kitchenette. Les élèves peuvent cuisiner à moindre frais, et à des

Fait à Lunel, le  
31/05/2015

L'enseignant organisateur  
F. A. Bellicha

Accord Proviseur :

Visa Gestionnaire

Visa Agent comptable

Observations :

Diffusion : Professeur / Proviseur / Gestionnaire / CPE